

# ***Dossier de réexamen IED***

***Code AIOT : 0053500266***

***Etat du dossier : Transmis préfecture***

***Date de transmission : 09-07-20***

# 1. Initialisation éleveur

## 1.1. Informations générales de l'exploitation

Code AIOT : **0053500266**

SIRET de l'établissement concerné : **82482383500015**

Code postal : **35560**

Ville : **BAZOUGES LA PEROUSE**

Département : **35**

## 1.2. Situation administrative

**Activités soumises aux rubriques 3000 et suivantes de la nomenclature ICPE :**

	Nombre d'emplacements maximal autorisés par arrêté préfectoral (AP)	Situation actuelle (si différente du dernier AP)
3660-b : élevage intensif de porcs de production (plus de 2000 emplacements)	2120.0	2120.0
Autres rubriques de la nomenclature ICPE auxquelles l'établissement est soumis :		
2102 : élevage de porcs (animaux-équivalents)	2120.0	2120.0

## 1.3. Répartition par espèce ou catégorie de volailles

	Nombre d'emplacements autorisé
Poules pondeuses	Non autorisé
Poulettes ou reproducteurs	Non autorisé
Poulets de chair	Non autorisé
Canards	Non autorisé
Dindes	Non autorisé
Autres volailles (pintades, oies, cailles, pigeons, faisans ou perdrix)	Non autorisé

## 1.4. Répartition des porcs par stade de croissance de vos porcs

	Nombre d'emplacements autorisé
Porcelets en post-sevrage	Non autorisé
Porcs de production	2120
Truies	Non autorisé

### 1.5. Bâtiments d'hébergement

Intitulé des bâtiments d'hébergement	Statut
P2 (140)	existant
P1 (1980)	existant

### 1.6. Gestion des effluents

	Oui/Non
Est-ce que l'installation génère des effluents solides (fumier, fientes, compost, fraction solide de lisier ou de digestat...) ?	Non
Est-ce que l'installation génère des effluents liquides (lisier, digestat de méthanisation, fraction liquide de digestat...) ?	Oui
<b>Stockage des effluents</b>	
Est-ce que ces effluents d'élevage sont stockés sur votre installation ou en bout de champ ? (Dans le cas contraire, les effluents sont transférés sans stockage hors de l'installation chez un prestataire.)	Oui
Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une fosse extérieure en dur ?	Oui
Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une lagune ou une fosse géomembrane ?	Non
<b>Traitement des effluents</b>	
Est-ce que les effluents d'élevage font l'objet d'un traitement au sein de l'installation (compostage, méthanisation, séparation de phase, nitrification-dénitrification, séchage) ?	Non
Est-ce que les effluents d'élevage sont intégralement valorisés sous forme de produits normalisés (NFU 44-051 ou NFU 42-001) ou homologués ? (L'installation ne dispose donc d'aucun plan d'épandage.)	Non
<b>Épandage des effluents</b>	

Est-ce que les effluents d'élevage (bruts ou traités) font l'objet d'un épandage (dans le cadre d'un plan d'épandage) ?	Oui
Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles gérés en propre par l'éleveur soumis au réexamen ?	Oui
Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles mises à disposition par des prêteurs ?	Non
Traitement de l'air	
Est-ce que l'installation est équipée d'un ou plusieurs laveurs d'air (laveur d'air à l'acide, biolaveur, système d'épuration d'air à 2 ou 3 étages)?	Oui

### *1.7. Ouvrages de stockage des effluents*

Fosse exté
------------

## 2. Comparaison aux MTD

### 2.1. Stratégies alimentaires

#### 2.1.1. Détermination quantités excrétées

Méthode de détermination annuelle des quantités d'azote et de phosphore excrétés par catégorie animale (MTD 24)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
<b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.	
a. Est-ce que les quantités d'azote total et de phosphore total excrétés sont estimées par un bilan massique sur l'azote et le phosphore (en se basant sur les quantités d'aliment ingéré, les performances de l'animal et la teneur en MAT et phosphore du ou des aliments) ?	oui

#### 2.1.2. Excrétion azote

Quantité d'azote excrété par emplacement par an (MTD 3)

	Valeurs de l'installation	Performance associée aux MTD (azote excrété en kg de N/emplacement/an)
<b>Commentaire inspecteur :</b> Les niveaux de performance d'excrétion de l'installation ne dépassent pas ceux indiqués dans le tableau ci-dessous.		
Porcs de production et cochettes	11.43	$\leq 13$

Porcs de production		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
<b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une technique est cochée.		
b. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ?	oui	

#### 2.1.3. Excrétion phosphore

Quantité de phosphore excrété par emplacement par an (MTD 4)

	Valeurs de l'installation	Performance associée à la MTD (phosphore total excrété en kg de P2O5/emplacement/an)
<b>Commentaire inspecteur :</b> Votre installation est conforme, vous respectez les niveaux de performance d'excrétion pour cette catégorie		
Porcs de production et cochettes	5.17	$\leq 5,4$

Porcs de production	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
<b>Commentaire inspecteur :</b> Une technique est cochée.	
a. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ?	oui

## 2.2. Émissions d'ammoniac

### 2.2.1. Détermination émissions

Méthode de détermination annuelle des émissions d'ammoniac dans l'atmosphère (MTD 25)

P2 (140) (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
<b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.	
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

P1 (1980) (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
<b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.	
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

### 2.2.2. Émissions porc

Porcs – Réduction des émissions de NH<sub>3</sub> au bâtiment (MTD 30)

P2 (140) (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
<b>Commentaire inspecteur :</b> Une des techniques proposées est appliquée.	
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
<b>Commentaire inspecteur :</b> Techniques alternatives non appliquées.	

Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
<b>Commentaire inspecteur :</b> Votre installation est conforme, vous respectez les valeurs limites réglementaires en émissions d'ammoniac pour chaque catégorie et chaque bâtiment.		
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	3.4	3,6
En cas de non-respect des valeurs d'émissions d'ammoniac, des mesures de mise en conformité pour respecter ces valeurs avant le 21/02/2021 peuvent être proposées ci-dessous. Dans le cas contraire, une demande de dérogation peut être transmise à l'inspection (à joindre dans « Documents joints par l'éleveur »).		
Le bâtiment respect la valeur limite d'émission sans appliquer de MTD		

P1 (1980) (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
<b>Commentaire inspecteur :</b> Aucune des techniques proposées est appliquée.		
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui	
<b>Commentaire inspecteur :</b> Techniques alternatives non appliquez.		
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
<b>Commentaire inspecteur :</b> Votre installation est conforme, vous respectez les valeurs limites réglementaires en émissions d'ammoniac pour chaque catégorie et chaque bâtiment.		
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	2.72	3,6
En cas de non-respect des valeurs d'émissions d'ammoniac, des mesures de mise en conformité pour respecter ces valeurs avant le 21/02/2021 peuvent être proposées ci-dessous. Dans le cas contraire, une demande de dérogation peut être transmise à l'inspection (à joindre dans « Documents joints par l'éleveur »).		
Le bâtiment respecte la valeur-limite sans appliquer de MTD		

### 2.3. Stockage effluents

### 2.3.1. Émissions eau et sol

Réduction des émissions dans l'eau et le sol lors de la collecte, du transport par conduite et du stockage extérieur des effluents liquides en fosse et/ou en lagune (MTD 18)

Fosse exté	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
<b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, deux des techniques présentées sont appliquées.	
a. Est-ce que l'ouvrage de stockage extérieur est résistant aux variations mécaniques, thermiques et chimiques ?	oui
b. Est-ce que les capacités de stockage sont suffisantes pour couvrir les périodes où l'épandage n'est pas possible ?	oui

### 2.3.2. Émissions air en fosse

Réduction des émissions dans l'air lors du stockage des effluents liquides en fosse extérieur en dur (MTD 16)

Fosse exté	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
<b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation n'est pas conforme. Pour être conforme, en plus de la couverture de la fosse, vous devez soit avoir une combinaison de deux techniques parmi a.1 , a.2 ou a.3 ou mettre en place la technique C.	
a.1. Est que la fosse de stockage a été construite selon le principe de réduction du ratio Surface / Volume ?	oui
a.3. Est-ce que l'agitation des effluents liquides est réduite le plus possible ?	oui
b.3. Est-ce que la fosse est couverte à l'aide d'une couverture flottante (exemples: croûte naturelle, paille, couvertures gonflables, couvertures souples flottantes, plaques géométriques en plastique, matériaux légers en vrac, balles en plastique) ?	oui
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
<b>Commentaire inspecteur :</b> Technique alternative non appliquée	

## 2.4. Épandages

### 2.4.1. Émissions eau et sol

Réduction des émissions de phosphore, d'azote et de micro-organismes pathogènes dans le sol et l'eau lors de l'épandage des effluents (MTD 20)

Pour les terres en propre, appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Pourcentage du plan d'épandage concerné
---	---

<b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, l'ensemble des techniques est appliqués.	
a. Est-ce que les aspects suivants sont pris en compte pour limiter les risques d'écoulement lors de l'épandage :  - type de sol  - pente  - conditions climatiques  - drainage et irrigation du champ  - rotation des cultures  - zones de protection des masses d'eau ?	oui
b. Est-ce que les distances d'éloignement entre parcelles d'épandage et sources, cours d'eau, points d'eau, etc, sont respectées ?	oui
c. Est-ce que l'épandage est évité quand les risques de lessivage sont importants (pas d'épandage sur sols gelés, inondés, en période de forte pluviosité) ?	oui
d. Est-ce que les quantités et les caractéristiques des effluents épandus sont adaptées aux conditions pédo-climatiques et sont en adéquation avec les besoins des cultures ?	oui
e. Est-ce que l'épandage est synchronisé avec les besoins des cultures ?	oui
f. Est-ce que les parcelles d'épandage sont régulièrement surveillées afin de pouvoir agir en cas de ruissellements ?	oui
g. Est-ce que l'accès aux ouvrages de stockage est facilité afin de limiter les pertes lors du chargement des effluents ?	oui
h. Est-ce que le bon fonctionnement de l'épandeur et le taux d'application des effluents sont vérifiés ?	oui

#### 2.4.2. Émissions air lisier

Réduction des émissions d'ammoniac dans l'air lors de l'épandage des effluents liquides (MTD 21)

Pour les terres en propre, appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Pourcentage du plan d'épandage concerné
<p><b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation n'est pas conforme. Le pourcentage des terres concernées par chaque technique d'épandage doit être renseigné par rapport à la surface des parcelles sur lesquelles est épandu du lisier. Pour les terres en propre la totalité des pourcentages doit atteindre 100 pour assurer la conformité. Les techniques proposées peuvent ne pas être applicable sur les cultures en place.</p>	

a. Préalablement à un épandage par une technique telle qu'une irrigation à basse pression (par aéro-aspersion sans production d'aérosols), est-ce que les effluents épandus sont dilués ou traités (notamment par nitrification-dénitrification, séparation de phases ou méthanisation) ?	0
b. Est-ce que l'épandage des effluents est effectué avec une rampe à pendillards équipés de tubes ou de sabots traînés ?	34
c. Est-ce que les effluents sont injectés superficiellement dans des sillons à rainure ouverte ?	0
d. Est-ce que les effluents sont enfouis dans des sillons à rainure fermée ?	66
e. Est-ce que les effluents liquides sont acidifiés ?	0

### 2.4.3. Délai enfouissement

Réduction des émissions d'ammoniac à l'épandage (MTD 22)

Pour les terres en propre, appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Pourcentage du plan d'épandage concerné
<p><b>Commentaire inspecteur :</b> Votre installation sera conforme si vous respectez le délai d'enfouissement entre 0 et 4 heures pour 100 pour 100 du plan d'épandage. Cependant une incohérence apparaît dans le champ commentaire "sauf sur mes parcelles en blé". Il n'est pas indiqué que la technique n'est pas applicable sur les cultures en places ni le pourcentage réel des parcelles où l'enfouissement est réalisé.</p>	
Enfouissement entre 0 et 4h	66

<p>L'enfouissement peut être réalisé jusqu'à 12h après épandage lorsque les conditions ne sont pas propices à une incorporation plus rapide, par exemple lorsque les ressources humaines et les machines ne sont pas économiquement disponibles. À préciser, le cas échéant, dans le second champ de commentaires libres. L'incorporation des effluents 12h après épandage n'est pas conforme. À préciser, le cas échéant, dans le premier champ de commentaires libres.</p>
Techniques non applicables

Commentaires éventuels :
Technique non applicable sur les terres en blé

## 2.5. Gestion eau, énergie et eaux souillées

### 2.5.1. Eau

Utilisation efficace de l'eau (MTD 5)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?
--

<b>Commentaire inspecteur :</b> Votre installation est conforme, vous appliquez cinq des techniques.	
a. Est-ce que les consommations d'eau sont enregistrées?	oui
b. Faites-vous attention aux fuites et les réparez-vous ?	oui
c. Est-ce que le lavage des bâtiments et des équipements est effectué à l'aide d'un système de nettoyage à sec ou d'un laveur à haute pression ?	oui
d. Est-ce que les systèmes d'abreuvement sont adaptés aux différentes catégories d'animaux ?	oui
e. Est-ce que les quantités d'eau délivrées par les systèmes d'abreuvement sont régulièrement vérifiées et ajustées si nécessaire ?	oui

### 2.5.2. Eaux souillées

Réduction de la production d'eaux résiduaires (MTD 6)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
<b>Commentaire inspecteur :</b> Votre installation est conforme vous appliquez deux des techniques.	
a. Est-ce que l'ensemble de l'installation d'élevage et des aires aménagées est maintenu en bon état de propreté ?	oui
b. Est-ce que la consommation d'eau est optimisée ?	oui

### 2.5.3. Réduction eaux souillées

Réduction des émissions d'eaux résiduaires (MTD 7)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
<b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.	
a. Est-ce que les eaux résiduaires sont collectées vers un conteneur réservé à cet effet ou vers une fosse extérieure ?	oui

### 2.5.4. Économie énergie

Utilisation efficace de l'énergie (MTD 8)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
<b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, deux des techniques présentées sont appliquées.	
a. Est-ce qu'un système efficace de chauffage / refroidissement et de ventilation est utilisé?	oui
c. Est-ce que les murs, sols et/ou plafonds du bâtiment d'élevage sont bien isolés ?	oui

## 2.6. Nuisances

### 2.6.1. Bruit

## Prévention et/ou réduction des émissions sonores (MTD 10)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
<b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.	
Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?	oui

## 2.6.2. Odeurs

### Prévention et/ou réduction des émissions d'odeurs (MTD 13)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
<b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, trois des techniques présentées sont appliquées.	
Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?	oui
e.3. Est-ce que le brassage du lisier est réduit le plus possible ?	oui
g.2. Est-ce que les effluents sont incorporés le plus rapidement possible (entre 0 et 4h) ?	oui

## 2.6.3. Poussières

### Prévention et/ou réduction des émissions des poussières (MTD 11)

P2 (140) (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
<b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques présentées est appliquée.	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
P1 (1980) (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
<b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques présentées est appliquée.	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

## 2.6.4. Détermination poussières

### Suivi des émissions annuelles de poussières au sein d'un bâtiment d'élevage (MTD 27)

P2 (140) (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	

<b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

P1 (1980) (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
<b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

### 2.6.5. Traitement air

Suivi des systèmes d'épuration de l'air (MTD 28)

P2 (140) (existant)	
Ce bâtiment n'est pas concerné	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
<b>Commentaire inspecteur :</b> Pas de traitement de l'air pour cette installation.	

P1 (1980) (existant)	
Ce bâtiment n'est pas concerné	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
<b>Commentaire inspecteur :</b> Pas de traitement de l'air pour cette installation.	

## 2.7. Organisation

### 2.7.1. Organisation (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Amélioration des performances environnementales grâce à un système de management environnemental (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
<b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation n'est pas conforme l'ensemble des techniques est attendue.	
Est-ce que les consignes de sécurité adéquates (par exemple : incendie, écoulement dans le milieu naturel, produits dangereux) sont mises en œuvre ?	oui

<p>Est-ce qu'une ou plusieurs formations relatives aux sujets suivants, par exemple, ont été suivies :- sur la réglementation environnementale (Installations Classées, zone vulnérable le cas échéant) ;</p> <p>- sur les problématiques environnementales d'un élevage : cycle de l'azote de l'alimentation animale à l'épandage, les risques associés de pollution des eaux et de l'air ; sensibilités locales (Natura 2000...)</p> <p>- sur les nuisances auprès du voisinage : odeur, bruit, mouches et les bonnes pratiques de communication</p> <p>- sur les risques potentiels : incendie, écoulement vers le milieu naturel et les mesures de prévention</p> <p>- sur l'autosurveillance de l'activité ?</p>	oui
Est-ce qu'un plan de contrôle et maintenance préventive des équipements est mis en œuvre ?	oui
- mouvement d'animaux (entrée, sortie, naissance, mortalité)	oui
- consommation d'aliment	oui
- production d'effluents d'élevage	oui
- consommation d'eau	oui
- consommation d'électricité et/ou de combustibles	oui
- production de déchets	oui
Est-ce que les cadavres d'animaux sont stockés conformément à la réglementation ?	oui
<p>Êtes-vous dans l'une de ces deux situations :</p> <p>- vous avez reçu des plaintes avérées au sujet de nuisances sonores et/ou olfactives et avez mis en place un registre des plaintes ?</p> <p>- vous n'avez jamais reçu de plaintes (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ?</p>	oui
Est-ce qu'une procédure de gestion des accidents / incidents a été établie (par exemple : registre, déclaration en DDPP et actions correctives) ?	oui
<p>Êtes-vous dans l'une de ces deux situations :</p> <p>- vous avez reçu des plaintes liées à des nuisances probables ou constatées concernant les odeurs ou le bruit et avez mis en place un plan d'actions reprenant les mises en conformité et les progrès en environnement ?</p> <p>- vous n'avez pas reçu de plaintes de ce type (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ?</p>	oui

Commentaires éventuels :

je n'ai jamais reçu de plainte et un cahier a été mis en place

## 2.8. Émissions totales de l'élevage

### 2.8.1. Émissions totales de l'élevage

Émissions d'ammoniac totales et comparaison par rapport à un élevage standard (MTD 23)

Poste d'émission en ammoniac	Émissions en ammoniac de l'élevage	Émissions en ammoniac d'un élevage porcin analogue standard
Bâtiment d'élevage	5862	5334
Stockage des effluents	1312	2035
Épandage des effluents sur les terres en propre	2088	2989
Épandage des effluents sur les terres mises à disposition	0	0
Total	9262	10357

### 3. Synthèse du réexamen

#### 3.1. CONFORMITE DES ACTIVITES ANNEXES

Conformité des activités annexes	oui
<b>Commentaire inspecteur :</b> L'exploitant indique que les annexes respectent l'état de l'art applicable.	
Si vous mettez en œuvre certaines des activités connexes à l'activité d'élevage comprises dans le périmètre de réexamen, notamment :  - traitement des effluents (compostage – rubrique 2780, méthanisation – rubrique 2781, nitrification-dénitrification – rubrique 2751, ...)  - production d'effluents normalisés ou homologués (rubrique 2170)  - fabrication d'aliment à la ferme (rubrique 2220)  - stockage d'aliment ou de litière (rubrique 1532)  ces annexes respectent-elles l'état de l'art applicable, notamment les prescriptions générales des arrêtés ministériels concernés ?	oui

#### 3.2. RAPPORT DE BASE

Détermination de la nécessité d'un rapport de base	Oui
<b>Commentaire inspecteur :</b> L'exploitant indique n'être pas soumis à la rédaction du rapport de base.	
Est-ce que la ou les cuves de carburant liquide destinées au chauffage des bâtiments d'élevage ont une capacité supérieure à 50 tonnes (ou à 250 tonnes dans le cas où elle(s) est/sont constituée(s) d'une double enveloppe avec système de détection des fuites) ?	non
Utilisez-vous des médicaments vétérinaires ou des produits biocides dans des conditions autres que celles prévues dans la notice d'emploi ?	non
Si vous utilisez des détergents non biodégradables (se référer au point 12 des fiches de données de sécurité des produits concernés), sont-ils utilisés sur le site en dehors des opérations courantes de nettoyage ou est-ce que les quantités diffèrent significativement des préconisations fournisseurs ?	non
Je n'ai pas besoin de remettre un rapport de base	oui

#### 3.3. SYNTHESE DES ACTIONS PROPOSEES

P2 (140)
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD

Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
P1 (1980)	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

### *Synthèse des déclarations de non-conformité*

MTD	Bâtiment / Ouvrage / Espèce / Terre	Mesures prévues ou éléments de contexte	Mise en conformité prévue	Date	Estimation du montant des investissem ents(plus fonctionne ment annuel si pertinent)
Émissions porc- MTD 30	P1 (1980)	Le bâtiment respecte la valeur-limite sans appliquer de MTD	Non		
Émissions porc- MTD 30	P2 (140)	Le bâtiment respect la valeur limite d'émission sans appliquer de MTD	Non		

<p>Dans le tableau ci-dessus, si vous ne mettez pas en conformité votre élevage d'ici au 21 février 2021 pour des MTD autres que celles encadrées par un niveau d'émission associé, vous devez justifier cette demande d'aménagement aux MTD sur la base d'une étude jointe au dossier dématérialisé. Si vous faites une demande d'aménagement aux MTD, cocher la case suivante :</p>	non
---	-----

<p>Si l'activité d'élevage ou l'environnement autour de l'élevage ont été substantiellement modifiés depuis la dernière étude d'impact réalisée, il peut être nécessaire de la mettre à jour. Si c'est le cas, joindre la mise à jour de l'étude d'impact. Si les modifications de l'élevage ou autour de l'élevage nécessitent une mise à jour de l'étude d'impact, cocher la case suivante :</p>	non
--	-----

## *Synthèse des commentaires inspecteurs*

MTD	Bâtiment / Ouvrage / Espèce / Terre	Commentaire inspecteur
Bruit - MTD 10		L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.
Eaux souillées - MTD 6		Votre installation est conforme vous appliquez deux des techniques.
Organisation (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29) - MTD 1		L'installation n'est pas conforme l'ensemble des techniques est attendue.
Excrétion azote - MTD 3	Porcs de production	L'installation est conforme, une technique est cochée.
Détermination poussières - MTD 27	P1 (1980)	L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.
Traitement air - MTD 28	P1 (1980)	Pas de traitement de l'air pour cette installation.
Rapport de base		L'exploitant indique n'être pas soumis à la rédaction du rapport de base.
Excrétion azote - MTD 3		Les niveaux de performance d'excrétion de l'installation ne dépassent pas ceux indiqués dans le tableau ci-dessous.
Synthèse des conformités des activités annexes		L'exploitant indique que les annexes respectent l'état de l'art applicable.
Émissions eau et sol - MTD 20		L'installation est conforme, l'ensemble des techniques est appliqués.
Émissions air en fosse - MTD 16	Fosse exté	Technique alternative non appliquée

Émissions porc - MTD 30	P1 (1980)	Aucune des techniques proposées est appliquée.
Odeurs - MTD 13		L'installation est conforme, trois des techniques présentées sont appliquées.
Excrétion phosphore - MTD 4	Porcs de production	Une technique est cochée.
Émissions eau et sol - MTD 18	Fosse exté	L'installation est conforme, deux des techniques présentées sont appliquées.
Détermination émissions - MTD 25	P2 (140)	L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.
Détermination poussières - MTD 27	P2 (140)	L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.
Émissions porc - MTD 30	P1 (1980)	Votre installation est conforme, vous respectez les valeurs limites réglementaires en émissions d'ammoniac pour chaque catégorie et chaque bâtiment.
Réduction eaux souillées - MTD 7		L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.
Excrétion azote - MTD 3		Les niveaux de performance d'excrétion de l'installation ne dépassent pas ceux indiqués dans le tableau ci-dessous.
Émissions air en fosse - MTD 16	Fosse exté	L'installation n'est pas conforme. Pour être conforme, en plus de la couverture de la fosse, vous devez soit avoir une combinaison de deux techniques parmi a.1 , a.2 ou a.3 ou mettre en place la technique C.
Poussières - MTD 11	P2 (140)	L'installation est conforme, une des techniques présentées est appliquée.
Économie énergie - MTD 8		L'installation est conforme, deux des techniques présentées sont appliquées.
Émissions porc - MTD 30	P2 (140)	Votre installation est conforme, vous respectez les valeurs limites réglementaires en émissions d'ammoniac pour chaque catégorie et chaque bâtiment.

Excrétion azote - MTD 3	Porcs de production	L'installation est conforme, une technique est cochée.
Poussières - MTD 11	P1 (1980)	L'installation est conforme, une des techniques présentées est appliquée.
Délai enfouissement - MTD 22		Votre installation serai conforme si vous respectez le délai d'enfouissement entre 0 et 4 heure pour 100 pour 100 du plan d'épandage. Cependant une incohérence apparait dans le champ commentaire " sauf sur mes parcelles en blé" . Il n'est pas indiqué que la technique n'est pas applicable sur les cultures en places ni le pourcentage réel des parcelles ou l'enfouissement est réalisé.
Émissions air lisier - MTD 21		L'installation n'est pas conforme. Le pourcentage des terres concernées par chaque technique d'épandage doit être renseigné par rapport à la surface des parcelles sur lesquelles est épandu du lisier. Pour les terres en propre la totalité des pourcentages doit atteindre 100 pour assurer la conformité. Les techniques proposées peuvent ne pas être applicable sur les cultures en place.
Émissions porc - MTD 30	P2 (140)	Techniques alternatives non appliquez.
Émissions porc - MTD 30	P2 (140)	Une des techniques proposées est appliquée.
Eau - MTD 5		Votre installation est conforme, vous appliquez cinq des techniques.
Traitement air - MTD 28	P2 (140)	Pas de traitement de l'air pour cette installation.
Émissions porc - MTD 30	P1 (1980)	Techniques alternatives non appliquez.
Excrétion phosphore - MTD 4		Votre installation est conforme, vous respectez les niveaux de performance d'excrétion pour cette catégorie
Détermination quantités excrétées - MTD 24		L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.

Détermination émissions - MTD 25	P1 (1980)	L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.
--	-----------	--

## **4. Transmission et validation**

L'élève a transmis son dossier le **04/04/19**

Ce dossier a été validé par l'inspection après analyse et transmis à la préfecture le **09/07/20**